

Ada 13

Lettre

Éditorial

Ada 13 a réuni son AG
(25 présents et 6 procurations)
le 12 mars à la Cité-refuge
de l'Armée du Salut.

◆ Les actions entreprises en 2010 pour valoriser notre fonds documentaire et pour améliorer notre connaissance du 13^e, nos participations au débat public sur la reconstruction de l'usine d'incinération des déchets d'Ivry-Paris 13, et à la vie démocratique de l'arrondissement ont été appréciées.

Le rapport financier a été approuvé à l'unanimité, et le montant des cotisations n'a pas été modifié (normal : 28 €, soutien pouvant donner droit à déduction fiscale : 70 €, étudiant : 5 €).

◆ Les membres sortants du conseil d'administration, Jacques Bouchet, Geneviève et Albert Juillet, ont été remerciés pour leur précieuse contribution, et cinq nouveaux membres ont été accueillis : Jacques Goulet, Alex Gulphe, Emmanuel Leguy, Hugues-Alexandre Nicolas, Gérard Torchet.

◆ Nous avons débattu sur les conseils de quartier en nous appuyant sur la pratique des adhérents présents, couvrant presque tout le 13^e. Nous devons conjuguer nos forces pour faire avancer la démocratie : participation dans le collège « associations » des bureaux d'animation, incitation de nos adhérents à une participation citoyenne de base, présentation de nos travaux dans les conseils de quartier, efforts pour susciter des démarches collectives. Notre Lettre traduira la façon dont nous mettrons en œuvre cette priorité.

◆ En 2011, nous souhaitons aussi améliorer notre politique de communication et créer une base documentaire informatisée sur l'urbanisme et la vie du 13^e.

■ ■ ■ Françoise Samain ■

VIE ASSOCIATIVE

Démocratie participative : des habits neufs pour une vieille idée ?

Les conseils de quartier ont été au cœur des discussions de notre assemblée générale, et nous avons souhaité aborder cette question dans la Lettre à partir des témoignages d'adhérents.

Ceux-ci décrivent clairement les espoirs que la démarche a suscités, qui pouvaient aller jusqu'à l'autogestion, les difficultés à modifier, même à la marge, le processus de la prise de décision, les déceptions à la mesure des implications. Restent deux avantages au moins, décisifs pour la qualité de vie citoyenne : l'adaptation des solutions élaborées de façon participative aux réalités du « terrain » et le développement, peut-être essentiel, des échanges entre les citoyens sur les projets qui les concernent.

■ Edgar Boutillié ■

Donner vie aux espaces délaissés : les « Aires de rien »

LE CQ 8 (CHEVALERET-BIBLIOTHÈQUE) A CONSTITUÉ UN GROUPE DE TRAVAIL SUR les Aires de rien. Il est épaulé par un professionnel de l'architecture (cabinet Hennin) qui met en forme les idées des habitants. Plusieurs étapes sont prévues : répertorier les délaissés de l'espace urbain, proposer les usages qu'on pourrait en avoir, s'informer auprès d'experts, confronter les points de vue et rédiger un cahier de préconisations pour un aménagement de ces parcelles.

Les habitants sont sollicités non seulement par l'intermédiaire des plénières du conseil de quartier mais aussi dans des réunions spécifiques, au marché, au seuil de leur immeuble... Ils peuvent s'exprimer et sont écoutés. Un va-et-vient s'instaure avec le groupe de travail selon différentes modalités : propositions des habitants, mise en place d'un site dédié (relayé sur mairie13.fr), échanges d'informations, questionnaire sur l'avancée du projet). Sur ce thème des aires de rien, il s'agit pour tous d'un travail actif qui implique observation attentive et imagination pour identifier ces « délaissés » et leur trouver une destination.

Ada 13 suit avec attention cette démarche qui s'intéresse à de petites parcelles, oubliées, qui ne prétend pas s'inscrire dans un projet d'urbanisme mais donne aux habitants une occasion simple et

concrète de « faire » un peu leur quartier. Si on observe cependant les choix opérés par le conseil de quartier, on remarque que celui qui porte sur le parvis de l'église Notre-Dame de la Gare, place Jeanne-d'Arc, paraît décalé par rapport aux objectifs affichés. D'autres terrains d'études, comme la passerelle Charcot semblent plus conformes.

Il ne faut pas confondre le « délaissé » avec l'espace libre voulu et créé par l'aménageur urbain comme respiration dans la ville, ouverture sur un lointain. Les parcelles en apparence inoccupées ne sont pas forcément disponibles (espaces privés, propriétés de RFF ou de Ports de Paris...). Et on peut se demander si en réalité, des délaissés, il y en a tant que ça dans le 13^e.

■ Brigitte Einhorn ■

Ada 13 a tenu son stand à la fête du quartier Rungis le 22 mai. Nos visiteurs devaient identifier quatre photos du 13^e pour obtenir un abonnement gratuit d'un an à la Lettre. Si les élus et le représentant de la SEMAPA en charge de l'aménagement de la ZAC Rungis ont trouvé sans difficulté, seule dans l'assistance Annick Oger-Stéphanink, de la Cité florale, amoureuse du 13^e, a relevé le défi. Bravo et bonne lecture !



aménager,
bâtir,
créer...

Du côté de Croulebarbe

JE PARTICIPE DEPUIS SA CRÉATION AU CONSEIL DE QUARTIER CROULEBARBE ET JE SUIS MEMBRE DU bureau d'animation depuis mon tirage au sort, il y a deux ans.

Après l'enthousiasme des débuts, force est de déplorer le maigre bilan de ce qui aurait dû être le creuset de la démocratie participative.

Les lourdeurs administratives « entretenues » par la municipalité et sa crainte de perdre le contrôle traditionnel et total de ses décisions alimentent le désintérêt croissant des habitants. La confiance bon enfant des participants ayant été rompue, seul, à mon avis, l'établissement de règles précises pour la concertation pourra y remédier.

La notion nouvelle de maître d'usage, en complément de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage, avec une concertation bien en amont des projets, seront les piliers de cette démocratie participative, qui arrivera un jour sans aucun doute.

■ Thierry Husson ■

Place Pinel : le projet participatif démarre...

L'ATELIER PARTICIPATIF 4P S'EST CONSTITUÉ EN JANVIER 2008 DANS LE CADRE DU CONSEIL DE QUARTIER Salpêtrière-Austerlitz, en constante relation avec celui-ci.

En février 2009, l'atelier a produit un « cahier de préconisations » qui a été longuement discuté et amendé puis transmis aux services techniques de la ville.

Un temps reporté, enfin programmé pour 2012, le projet prend sa forme définitive en interaction entre le service voirie, le conseil de quartier et le « noyau dur » des riverains qui se sont mobilisés très tôt pour leur cadre de vie.

L'accent est mis sur les qualités environnementales et esthétiques de l'aménagement en retrouvant l'échelle de l'arbre, qui reste la principale compo-

sante végétale de la place, en sélectionnant les revêtements de sols présentant les meilleures caractéristiques acoustiques et bioclimatiques et en substituant à l'éclairage existant une mise en lumière plus subtile.

Ce projet devrait être conduit en partenariat avec Paris Habitat et la préfecture (pour la station de taxis) qui peuvent ainsi contribuer à un meilleur aménagement des lieux. ■ Emmanuel Leguy ■

Déception dans les quartiers

IL Y A DIX ANS, LORS DU CHANGEMENT DE COULEUR DE LA MUNICIPALITÉ, UN VENT D'ENTHOUSIASME A SAISI quelques-uns d'entre nous — des incurables de l'autogestion — et les a conduits à participer à un groupe de travail pour l'élaboration de la charte des conseils de quartier de l'arrondissement.

Parmi les modes d'action possibles figuraient la rédaction et la diffusion d'un journal périodique. Notre conseil de quartier, le n° 7, ne correspondait pas à un quartier. Son territoire manquait de cohérence et nécessitait plus que d'autres un organe de liaison confortant son activité et resserrant les mailles d'un paysage urbain déstructuré.

Premier numéro : au milieu d'un certain nombre de papiers inoffensifs, un événement local particulièrement choquant à nos yeux exigeait d'être relaté dans un texte de dix lignes : l'expulsion d'un professeur algérien enseignant dans le quartier depuis dix ans.

Pour des raisons qui ne sont sans doute pas innocentes, la mairie subventionne les journaux des conseils en se chargeant de l'impression. Il fallait donc apporter la version électronique du journal. Trois jours après, au cours d'une réunion présidée par la correspondante de la mairie, nous apprenions que ce papier avait été, sans explication, censuré par le cabinet du maire. Il nous restait à refaire une mise en pages conforme. Nous nous y sommes refusés et nous avons souhaité qu'un blanc remplace les dix lignes de l'article.

J'ai rangé mon rêve d'autogestion dans ma poche et je n'ai plus remis les pieds à mon conseil de quartier. ■ Charlette Rodriguez ■

Jardin partagé Croulebarbe. Partage d'enthousiasme

On y cultive collectivement sur 105 m² fleurs, fruits et légumes. On y rencontre les usagers du square Le Gall, grands et petits, et autres promeneurs. Ils viennent voir se transformer le jardin créé en février. La convivialité est grande.

Il a fallu attendre trois ans. L'idée du jardin partagé Croulebarbe était née en 2008 de la volonté des habitants du conseil de quartier. Il a été inauguré par le maire du 13^e en mai 2011.

Pour rendre le jardinage facile, les bricoleurs de l'association qui gère le jardin ont fabriqué un bac surélevé avec des palettes, et il est utilisable pour les personnes en fauteuil roulant.

Un petit signe pour évoquer le souvenir de la Bièvre couverte depuis longtemps, son tracé est signalé sur la parcelle.

La capitale compte 66 jardins partagés, dont 6 dans le 13^e.

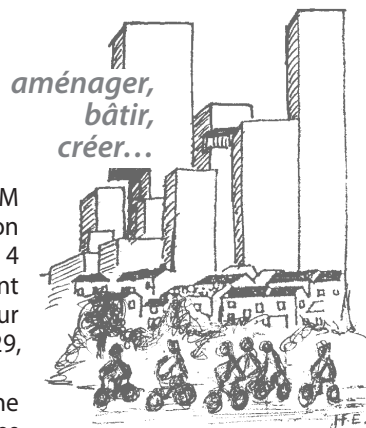
Martine Rigoir

ACTUALITÉ URBAINE

Ce que disent les permis de construire de 2010

51 OPÉRATIONS ONT FAIT L'OBJET D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE AU COURS DE L'ANNÉE 2010 (58 en 2009). Pour 37 d'entre elles, il s'agissait de transformation de locaux existants (40 en 2009) et pour 14, de constructions nouvelles (18 en 2009). Les projets de construction ont donc été moins nombreux en 2010. Ils ont également été moins ambitieux : 58 180 m² SHON (surface hors œuvre nette) contre 85 550 m² en 2009.

Le quartier 3 Bièvre sud-Tolbiac est le plus dynamique avec 5 projets de construction et 7 projets de transformation pour une surface de 29 800 m² SHON. Sont prévus la construction de bureaux et l'aménagement de 60 logements étudiants au 1-11 et au 55-57 rue Brillat-Savarin (ZAC Rungis), la construction de 11 logements sociaux et de commerces au 102 avenue d'Italie et la rénovation de la Mie de pain au 16-26 rue Charles-Fourier.



Le quartier 7 Patay-Masséna arrive en second avec 5 projets de construction et 5 projets de transformation pour une surface de 21 740 m². Il est prévu dans la ZAC Paris-Rive gauche 80 logements sociaux et 3 commerces au 16-26 rue du Chevaleret et dans le quartier Bédier-Boutroux un ensemble de 179 logements pour étudiants et une résidence sociale de tourisme de 278 chambres rue Franc-Nohain ainsi que la construction de bâtiments provisoires dans le lycée professionnel de la même rue. À noter également la construction de 8 logements au 4 rue Ponscarne, de 28 logements sociaux au 62 rue du Dessous-des-Berges et la rénovation du centre d'hébergement et de réinsertion sociale de l'Armée du Salut, 10-12, rue Cantagrel.

Outre l'Armée du Salut et la Mie de pain, l'AFTAM a déposé un permis de construire pour rénover son foyer du 68 boulevard Vincent-Auriol (quartier 4 Salpêtrière-Austerlitz), et les sœurs Augustines ont déposé un permis pour la réhabilitation de leur résidence pour personnes âgées (45 places), 29, rue de la Santé.

Le recensement des permis de construire souligne l'évolution du 13^e : si l'on continue à construire des logements sociaux (102 sont prévus), l'accueil étudiant se développe, ainsi que l'accueil du tourisme et la vie culturelle avec la réalisation d'un centre d'art contemporain, 183, rue du Chevaleret, et l'aménagement provisoire de la halle Freyssinet pour des manifestations événementielles.

■ Françoise Samain ■

Grand Écran

LA LONGUE VACUITÉ DE CETTE SALLE PRIVE LE CENTRE COMMERCIAL ET LA PLACE D'ITALIE D'UN ATOUT majeur. Quand nous demandons au maire de Paris ou au maire du treizième ce qu'ils pensent faire pour Grand Écran, ils nous répondent que la Ville n'a pas à mettre l'argent du contribuable dans une salle du privé et qu'il ne lui revient pas de la relancer. Ils ajoutent parfois que le treizième aura bientôt un nouveau conservatoire avec un auditorium, qu'il y a des cinémas avenue des Gobelins et au MK2 BNF. Autrement dit, si Paris devait faire un effort exceptionnel pour une salle de spectacle, ce ne serait pas dans le treizième qu'il s'imposerait. On comprend que leurs priorités soient ailleurs, mais il ne faut pas oublier que cette superbe salle représente l'un des équipements culturels que les pouvoirs publics avaient promis à la population qui venait vivre dans le quartier en cours de reconfiguration dans les années 1970. Grand Écran n'est pas simplement un cinéma, c'est une salle polyvalente (théâtre, musique, événements, réunions...) dont la jauge est exceptionnelle et dont la vaste scène, le hall, l'insonorisation et l'acoustique représentent des réussites. Peut-on laisser anéantir cet équipement remarquablement situé dans l'arrondissement et dans Paris ?

Si cette superbe salle, qui n'a jamais été exploitée conformément à sa conception initiale et qui est fermée depuis 2006, rouvrirait demain avec des programmes dignes d'intérêt, si on lui donnait enfin la polyvalence qui a présidé à sa conception, elle procurerait un nouvel élan au centre commercial et à la place d'Italie. Son renouveau revitaliserait cette partie du treizième qui, face à Paris-Rive gauche, prend aujourd'hui un coup de vieux.

Pour un repreneur, le premier handicap, ce serait les charges locatives (près de 1 500 euros par jour) à verser au gestionnaire du centre qui s'ajouteraient à la charge foncière, aux impôts, aux frais de personnel et à ceux de la programmation artistique. Afin de réduire ces charges et de donner à cette salle un nouveau départ, après l'erreur d'en avoir fait, faute de mieux, un grand cinéma populaire à l'ère des multiplex, on pourrait imaginer que les autres commerces, en particulier les grandes enseignes, qui bénéficieraient d'une renaissance du centre, acceptent une mutualisation des charges qui permettrait d'allier le spectacle vivant à la distribution de biens marchands. Ces enseignes et le gestionnaire du centre n'ont-ils pas intérêt à faire disparaître cette dent creuse sur la façade du centre, n'aimeraient-ils pas mieux voir un public nombreux converger à nouveau sur cette place à l'heure du spectacle ? Excellente pour une salle de spectacle, la localisation souterraine avec accès direct place d'Italie n'est pas attractive pour des commerces. Ceux qui s'y risqueraient, alors que les frais d'aménagement seraient plus conséquents que pour réaménager la salle et que les hauteurs de plafond sont inférieures aux standards des commerces, pourraient bien être déçus.

Depuis plus de cinq ans, le gâchis est énorme. Il serait temps d'y mettre un terme par un accord innovant et raisonnable, que faciliterait l'extension du centre sur l'avenue d'Italie.

■ Jacques Goulet ■

Une brève salve dans *Métro* la mise au jour de la Bièvre en amont de Paris. Espérons que le futur maire de la capitale tiendra la promesse faite par Bertrand Delanoë il y a plus de dix ans de redécouvrir, partiellement dans un premier temps, la Bièvre.

Le rapport d'analyse du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Bièvre, en cours d'élaboration, devrait préconiser l'inscription du site de la Bièvre dans le PLU avec des protections afin de le mettre en valeur et de ne pas entraver son cours gravitaire et sa réapparition à ciel ouvert par endroits, entre la poterne des Peupliers et son embouchure, à Austerlitz.

Thierry Husson



Grand Écran en construction.

Crédit photo : Alain Cmaz



aménager,
bâtir,
créer...

VIE DU 13^e ARRONDISSEMENT

Un exemple de concertation culturelle : « Ciné-Vacances »

LA MAIRIE A INVITÉ DES HABITANTS À SÉLECTIONNER LES FILMS QUI SERONT PROJÉTÉS CET ÉTÉ DANS LEUR quartier. Un vrai travail pédagogique a été proposé aux habitants, invités à visionner des extraits après une présentation des thèmes de chaque film. Dans une ambiance conviviale, les personnes ont pu échanger avant de sélectionner un film pour la projection et de formuler un second choix en cas d'indisponibilité. Un signe donné que la concertation, processus ouvert par nature, joue aussi dans le champ culturel.

Le Théâtre 13 va succéder au Lierre

LA COMPAGNIE DU LIERRE FONDÉE EN 1980 EST À LA RUE. SON THÉÂTRE, SITUÉ RUE DU CHEVALERET, DOIT être détruit cet été dans le cadre du réaménagement urbain.

Le théâtre construit à proximité, qui aura une capacité de 224 places et une grande scène, va ouvrir en septembre. Il est attribué par la Direction des affaires culturelles de la ville (DAC) au Théâtre 13 du boulevard Blanqui. Le Lierre doit faire lui-même l'objet d'une rénovation en 2013.

Pendant la période de transition, le Théâtre 13 aura à gérer deux lieux. On lui a demandé d'accueillir la création du Lierre pendant les deux prochaines saisons.

■ Martine Rigoir ■

La salle Colonne

DU 4 AVRIL AU 11 MAI, JEAN-PHILIPPE COLLARD A INAUGURÉ UN NOUVEAU LIEU DE CONCERT PARISIEN, la salle Colonne, 94, boulevard Blanqui, avec 21 récitals autour de la sonate en si mineur de Franz Liszt. Appréciée des professionnels pour ses qualités acoustiques qui en ont fait un studio d'enregistrement depuis un demi-siècle, cette salle du siècle historique du syndicat du Livre a été achetée au printemps 2010 par les Concerts Colonne, à la recherche d'une salle de répétition apte à accueillir des orchestres.

Élia Perroy était une personnalité. Des amis en portent témoignage dans un DVD, où on la voit répondre à des questions, raconter à la librairie Jonas un voyage en Chine qu'elle a entrepris alors qu'elle était nonagénaire (elle est morte à 106 ans). Sabine Landré retrace dans un livre, avec amitié, des étapes marquantes de son existence. Chrétienne de gauche, Élia Perroy est devenue un temps porteuse de valises pour le FLN et, plus encore, elle s'est faite la protectrice d'Algériens dont la vie était menacée par des supplétifs de l'armée française (harkis) dans le treizième. Ne militant dans aucun parti, elle allait vers les autres, acceptant les différences et portant assistance à ceux qui en avaient besoin.

Lisant ce livre (dont quelques pages sont consacrées aux débuts d'Ada 13), on regrette de ne pas avoir croisé cette personne, ou bien on écoute avec attention ses propos sur la vieillesse, sur l'amitié, la vie associative... On peut se procurer l'ouvrage et le DVD, qui se complètent, chez Jonas, librairie à laquelle l'auteure est étroitement liée, comme l'était son modèle.

Votation citoyenne à Paris sur le droit de vote des étrangers aux élections locales

Cette consultation militante a été organisée dans le 13^e grâce à l'engagement de nombreux militants associatifs et politiques qui ont assuré avec beaucoup de dynamisme la tenue des bureaux de vote dans de nombreux lieux de l'arrondissement, notamment sur la voie publique.

La participation (3 248 votants) est en hausse sensible par rapport à la votation citoyenne organisée en 2008 (2 754 votants), et le résultat est sans équivoque : 93,84 % des suffrages exprimés ont soutenu l'idée que l'égalité des droits doit passer aussi par le droit de vote.

■ Jean-Marc Wasilewski ■

Le maire de Paris offre la possibilité aux Parisiens d'interpeller le Conseil de Paris, par le biais de pétitions électroniques ou manuscrites, sur tout sujet relevant de la compétence municipale ou départementale. Ce droit d'interpellation implique de recueillir l'adhésion d'au moins 3 % des Parisiens majeurs, soit 54 000 personnes. À la date du 27 octobre 2010 était considérée comme Parisien majeur toute personne domiciliée à Paris de 18 ans et plus, quelle que soit sa nationalité.

Le 31 mai 2011, le seuil a été abaissé à 1 % des Parisiens majeurs, ce qui représente 18 190 personnes.

Une préfourrière square Dunois ?

LA SIEMP ENVISAGE L'INSTALLATION D'UNE PRÉFOURRIÈRE DE LA PRÉFECTURE DE POLICE AU 4^e SOUS-SOL du parking du square Dunois, vide depuis de nombreuses années et dont elle est propriétaire. Les riverains, et notamment les copropriétaires de cet ensemble immobilier, ont réagi contre ce projet. Une réunion publique en janvier, très animée, avec la participation du maire et du député, a conduit la SIEMP à ouvrir un forum pendant un mois et à mettre en place un groupe de travail avec les représentants des riverains et des résidents. Mais ces derniers ont préféré s'engager dans une procédure judiciaire.

Le comité de rédaction

Edgar Boutilié
Françoise Cellier
Brigitte Einhorn
Daniel Friedman
Jacques Goulet
Abel Pautré
Martine Rigoir
Françoise Samain

Association pour le développement et l'aménagement du 13^e arrondissement

5, avenue de la Sœur-Rosalie
75013 Paris

Tél. : 01 45 35 19 02

Courriel : ada1375@orange.fr

Site : www.ada13.com

N° ISSN : 1968-780X

Directrice de la publication :

Françoise Samain

Ada 13